

**EXAMEN PREALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
(dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub>)

**FICHE DÉCLARATIVE**

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC — Service Public d'Assainissement Non Collectif.

La gestion du SPANC a été confiée à SUEZ Eau France par la collectivité, dans le cadre d'un contrat d'affermage.

**Coordonnées du SPANC :** Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin  
70 rue Charles De Gaulle  
  
68550 SAINT AMARIN

**Cadre réservé au SPANC :**

Date de réception : ..... N° Dossier : .....

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- **Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné**
- **Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution**

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC - est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet :

[www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr](http://www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr) et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

*Dans tous les cas, une étude à la parcelle sera demandée.*

## VOLET 1 Informations générales

### ➤ NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**
- d'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante** (transformation, agrandissement)

N° du permis : ..... Date de dépose du permis : .....

- de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme) **ou** suite à un changement de projet.

### ➤ COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Port : .....

Courriel : ..... @ .....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Port : .....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : .....

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

.....

### ➤ Type de Résidence

#### ❖ Maison d'habitation individuelle

Principale  Secondaire  Location  Autre (préciser : .....

Combien de pièces principales\* (PP) la construction compte-t-elle ? PP=EH= .....

*(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux)*

*(« nombre de pièces principales = nombre d'Équivalents-Habitants (EH) »)*

*Pièces principales = nombre de chambres + 2*

#### ❖ Cas particulier : (restaurant, ferme-auberge, gîte,...)

quel est le nombre d'EH retenu ? EH

*N.B. : joindre le détail du dimensionnement*

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? .....

.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? .....

..... personnes

➤ **MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

- Alimentation par le réseau public
- Alimentation privée - *Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) :.....*

**Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?**  Oui  Non

*N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine*

Si oui :-l'ouvrage est-il déclaré ?  Oui  Non

*N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est à déclarer au maire.*

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?  Oui  Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  Oui  Non

- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?  Oui  Non

*N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.*

**VOLET 2 Caractéristiques du projet**

➤ **MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION**

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Installateur (entreprise ou particulier) - si connu

Nom : .....

Téléphone : ..... Port : .....

Adresse : .....

➤ **CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE**

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

Oui  Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

Oui  Non

Détail des éléments qui seront conservés : .....

.....

.....

➤ **COLLECTE DES EAUX PLUVIALES**

**Les eaux pluviales doivent obligatoirement être séparées du système d'assainissement non collectif.**

Destination des eaux pluviales: .....

**OBSERVATIONS** (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles

pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) :.....

.....

.....

.....

## ➤ CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJÉTÉE



**Partie 1 : filière de type épandage ou filtre à sable ou terre ou à massif de zéolithe ou des toilettes sèches.**

**Partie 2 : autres systèmes (filtre compact, microstation, massif filtrant planté).**

### Partie 1. **INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ**

#### 1.1. Prétraitement et ou traitement primaire

**Bac à graisses :**

- 200 litres (eaux de cuisine)
- 500 litres (toutes eaux ménagères)
- Autre volume : ..... litres (joindre calcul de dimensionnement)

*N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.*

**Fosse toutes eaux** Volume : ..... m<sup>3</sup>

*N.B. : les ventilations primaires et secondaires doivent être prévues conformément aux normes en vigueur*

**Pré filtre** (décolloïdeur) ..... Volume : m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?  Oui  Non  Ne sais pas

**Autre dispositif** (fosse chimique, fosse d'accumulation) :

.....

**Toilettes sèches :**

*Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.*

*Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) : .....*

.....

.....

#### 1.2. Traitement secondaire

##### 1.2.1. Épandage par le sol en place

**Tranchées d'épandage**

Longueur = ..... m soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur = ..... m Largeur = ..... m

**Lit d'épandage**

Surface = ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur = ..... m

Partie réservée à l'agent du SPANC

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?  
 Oui  Non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)  
 Oui  Non

Le volume du bac à graisses est-il adapté ?  
 Oui  Non

Le volume de la fosse est-il adapté ?  
 Oui  Non

Le volume du préfiltre est-il adapté ?  
 Oui  Non

Dispositif réglementaire ?  
 Oui  Non

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)  
 Oui  Non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ?  
 Oui  Non

1.2.2. Épandage par un massif reconstitué

- filtre à sable vertical non drainé (FSVND)
  - Lit filtrant drainé à flux horizontal
  - Filtre à sable vertical drainé (FSVD)
- } Veuillez renseigner les caractéristiques ci-dessous

Longueur = .....m                                      Largeur = 5 m  
Surface = .....m<sup>2</sup>                                        Profondeur = .....m

**Tertre d'infiltration**  
Hauteur = .....m  
Longueur à la base = .....m                      Longueur au sommet = .....m  
Largeur à la base = .....m                      Largeur au sommet = 5 m

**Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe**  
Fournisseur : .....  
Surface de filtration = ..... m<sup>2</sup>

**Partie 2. INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT :  
FILIERE AGREEE**

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément : .....  
.....  
.....  
Modèle: .....  
Numéro d'agrément : .....  
Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : ..... EH

**Partie 3. MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES\***

*\*pour les systèmes drainés et les filières agréées*

3.1. Par infiltration dans le sol en place

- Tranchée(s) ou lit d'infiltration / d'irrigation** (barrer la mention inutile)  
Longueur = .....ml soit ..... tranchée(s) x ..... m  
Profondeur = .....m                      Largeur des tranchées : ..... m
  
- Tunnel** (joindre note de dimensionnement)  
Surface = ..... m<sup>2</sup> soit ..... x ..... tunnel  
Profondeur = .....m                      Marque : .....

3.2. Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel

*N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)*

- Fossé existant** : préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) : .....  
.....  
  *Propriétaire/gestionnaire* : .....
  
- Cours d'eau, mare, étang, etc.** : nom (si connu) : .....  
.....  
  *Propriétaire/gestionnaire* : .....
  
- Réseau d'eaux pluviales**  
Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

**Filière réglementaire ?**  
 Oui    Non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble)?  
 Oui    Non

Cas de rejet par infiltration

Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?  
 Oui    Non

Cas de rejet en milieu superficiel

Aucune autre solution n'est envisageable ?  
 Oui    Non

Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter?  
 Oui    Non

3.3. Par rejet dans un puits d'infiltration

(joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

Oui  Non

Partie 4. **DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS**

- Chasse Automatique** (chasse à auget, auget basculant)  
Volume de la bâchée:.....L
- Pompe ou système de relevage**  
Volume du poste : .....L  
Usage:  Eaux brutes  Eaux prétraitées  Eaux traitées
- Dalle de répartition**
- Dalle d'amarrage**

Cas de rejet dans un puits :  
Le rejet est-il autorisé ?

Oui  Non

Le dispositif annexe est-il adapté  
au projet

Oui  Non

**PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE**

- Copie de l'**Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière comprenant:**
  - ❖ un plan de situation sur fond IGN au 1/25000e,
  - ❖ un plan de détails de la zone étudiée avec la topographie,
  - ❖ la localisation des sondages (au moins 2), les points d'eau, les bâtiments, la végétation,
  - ❖ les profils pédologiques des 2 sondages,
  - ❖ la note de calcul précisant le dimensionnement des ouvrages : nombre de pièces principales, nombre d'usagers, nombre de chambre, activités, etc,
  - ❖ un plan de masse au 1/500e ou 1/200e avec l'implantation de tous les éléments de l'installation y compris les ventilations et zone d'infiltration des effluents traités.  
Ce plan fera également figurer les réseaux existants.
  - ❖ Un profil en long de l'installation avec côtes et niveaux y compris celui de la sortie des eaux usées de l'habitation par rapport au terrain fini, les fils d'eau...
  - ❖ Un descriptif détaillé du dispositif projeté
- **Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire** (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

**ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE**

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet.
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord écrit du SPANC.
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC.
- À ne pas reblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux.
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement.
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées).
- **À s'acquitter de la redevance de 181,55€ T.T.C (ou 198,06€ T.T.C pour les maisons neuves) pour l'année 2021 prévue dans le règlement de service du SPANC (ce document faisant office de commande, ne joindre aucun règlement au formulaire)**

Fait à :....., le .....

Signature